

RÉFORME DES FINANCES PUBLIQUES AU MALI : *Approche comparée avec l'expérience française*

Le Mali a engagé depuis de nombreuses années une réforme de son système de gestion des finances publiques (GFP).

Après plus d'une décennie (2009-2019) de mise en œuvre du cadre harmonisé des finances publiques, les résultats obtenus sont mitigés et la réforme reste confrontée à plusieurs défis. Ainsi, le Mali, sans parachever la mise en place d'un État inspiré du modèle wébérien, s'est engagé à mettre en place les nouveaux outils du New management public (NPM). Pour intégrer pleinement les logiques qui sous-tendent le NPM, certaines dispositions méritent d'être révisées.

Malgré ses faiblesses, l'expérience française offre des opportunités pour le Mali en termes de leçons apprises. C'est pourquoi des préconisations ont été formulées. Il s'agit donc pour le Mali de s'inspirer de cette expérience française pour :

- engager des réformes structurelles ;
- rénover le cadre juridique ;
- améliorer la qualité des documents budgétaires ;
- renforcer le rôle du parlement ;
- garantir l'autonomie des gestionnaires ;
- créer les conditions d'une meilleure appropriation des outils de pilotage, de suivi et d'évaluation ;
- accélérer la réforme de la comptabilité patrimoniale ;
- et renforcer le dispositif de contrôle.

Reste à savoir si les Maliens en général et les décideurs politiques en particulier sont prêts pour ces changements.



*Chevalier de l'Ordre National du Mali, **Simbo TOUNKARA** est depuis 2002 Inspecteur des Finances. Il a exercé dans la haute administration publique malienne. Il a activement contribué à la mise en œuvre de l'actuelle réforme des finances publiques au Mali. De 2011 à 2018, il a participé à la formation des fonctionnaires stagiaires maliens inscrits à l'Ecole nationale d'administration (ENA) du Mali.*

Illustration de couverture de l'auteur

ISBN : 978-2-343-20673-8
24,50 €



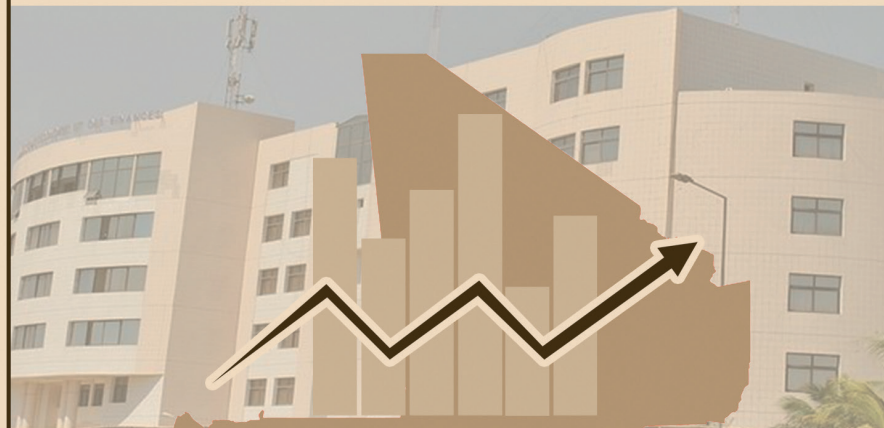
RÉFORME DES FINANCES PUBLIQUES AU MALI

Simbo TOUNKARA

Simbo TOUNKARA

RÉFORME DES FINANCES PUBLIQUES AU MALI :

Approche comparée avec l'expérience française



Préface de Souleymane GOUNDIAM

